



Gémenos Infos



N°241

MARS 2021

Au sommaire



Page 3

EDITO



Page 14

VIE PRATIQUE : Numéros utiles, état civil



Pages 4 et 5

RETOUR EN IMAGES



Page 15

AGENDA




Page 6

SÉCURITÉ : Plan Particulier de Mise en Sûreté des lieux d'accueil d'enfants



Pages 7 à 9

JEUNESSE : Nouvelle aire de jeux & Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes



Pages 10 et 11

ENVIRONNEMENT : Respectons notre environnement



Page 12

ÉCONOMIE : Le PACI



Page 13

SOLIDARITÉ : Retour sur le Téléthon

Edito



“ Prévoir consiste à projeter dans l'avenir ce qu'on a perçu dans le passé. ”

Gémenosiennes, Gémenosiens,

La pandémie qui touche notre pays et impacte notre quotidien ne pourrait, en aucun cas, être une excuse à l'immobilisme. Nous avons besoin de nous projeter en attendant la lueur d'espoir qui nous offrira un avenir meilleur. Nous avons la responsabilité de continuer à initier des projets structurants pour notre commune et d'envisager un futur serein pour les Gémenosiennes et les Gémenosiens.

Malgré un désengagement financier constant de l'État, de plus en plus prégnant, notre gestion municipale saine nous offre certains atouts.

La commune continue de disposer d'une capacité d'autofinancement certaine et d'un endettement nul, ce qui permet de maintenir la pression fiscale sur les foyers au même taux, de garantir un service public de qualité et de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse.

C'est dans ce contexte, à l'occasion de la séance du conseil municipal du 23 février, que nous avons évoqué les orientations budgétaires pour l'année 2021 afin d'en adopter le rapport. Ce dernier fait état des réalisations de 2020 et des projets pour 2021.

Le Gémenos Infos du mois prochain vous en détaillera le contenu, mais il me semblait important de vous en dévoiler les grandes lignes ici.

Nous allons poursuivre les travaux initiés sur les équipements sportifs de la commune. Après avoir réhabilité 10 terrains de tennis, nous allons nous atteler au changement de la pelouse synthétique des terrains de foot et de rugby et nous lancerons les études du projet de construction d'une salle de tir sportif.

L'embellissement et l'attractivité des deux parcs municipaux seront d'actualité avec notamment, un réaménagement conséquent des jeux du parc d'Albertas ainsi que l'installation d'un nouveau jeu au parc du Fauge.

La sécurité et la voirie font également partie de nos priorités et c'est dans cette optique que nous allons réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux sur plusieurs secteurs de la commune, tout en continuant à procéder au changement de sources lumineuses par des LED sur différents sites, dont le parc d'activité où nous changerons les lanternes de l'éclairage public.

La culture ne sera pas en reste puisque nous prévoyons le changement de la tribune de la salle de théâtre Jean-Marie Sévolker.

Avant de clore cet édit, je souhaiterais évoquer encore la culture, qui aura

payé un lourd tribut durant ces douze mois écoulés.

C'est avec regrets que j'ai appris ces derniers jours, l'annulation du festival des cultures du monde pour l'année 2021. Il paraît évident qu'une telle organisation nécessitait un rétroplanning important et que le manque de visibilité octroyé par le gouvernement aura été déterminant dans cette décision.

De notre côté, nous travaillons toutefois à maintenir le Festival Les Arts Verts et j'ai le plaisir de vous annoncer que vous aurez la primeur d'en découvrir les trois têtes d'affiche à la fin de ce Gémenos Infos.

Comme vous le constatez, la vie locale qui tisse le lien social reprend peu à peu ses droits tout en appliquant les protocoles inhérents à la situation actuelle.

Je suis donc heureux de vous annoncer que les enfants retrouveront cette année, avec un format adapté, l'événement de la chasse aux œufs, le 3 avril à l'occasion des festivités de Pâques.

Restez prudents. Continuez à respecter les gestes barrières.

Roland GIBERTI

Maire de Gémenos

**Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence**

**Conseiller Départemental des
Bouches-du-Rhône**

Retour en images

Les élèves de la maternelle Vessiot ont fêté le Nouvel An chinois.

L'occasion pour eux de découvrir des coutumes et des fruits.



L'accueil du centre aéré à l'école Vessiot a permis de proposer de nombreuses activités dans le respect des protocoles sanitaires.

Atelier peinture et activités ludiques ont ponctué les vacances des plus petits, comme des plus grands.



Retour en images

Animation vacances : Durant ces deux semaines de vacances d'hiver, les enfants ont participé à des chasses au trésor, parcours de motricité, archery tag, trampoline, jeux du cirque, mini golf, randonnée, ainsi qu'à de nombreuses activités sportives. Ils ont également réalisé une œuvre éphémère de Pikachu.



La MDJ a su proposer lors de ces 2 stages de février des activités attractives en direction des 11/16 ans.

Parcours aventure, Tyrolienne, karting, trampoline, escape game et balade à cheval ont permis à nos 46 membres de « s'éclater » durant des vacances !



La réhabilitation de la façade de la maison Léone Didier qui abrite le Club lei nebla a été effectuée avec le soutien du Département 13.



DE NOUVELLES ALARMES DANS LES ÉCOLES POUR PLUS DE SÉCURITÉ POUR NOS ENFANTS

Dans le cadre de l'application du **Plan Particulier de Mise en Sûreté** (PPMS) des établissements scolaires gémenosiens, la municipalité a fait le choix d'investir sur un nouveau matériel destiné aux alertes.

En effet, suite à la circulaire 2015-205 du 25 novembre 2015 qui définissait les mesures de sécurité à déployer dans les écoles et à l'issue des premières expérimentations en la matière, un document interministériel émanait en 2017 afin de clarifier certains points. Intitulé « *Procédure de gestion de crise et sécurisation des établissements d'enseignement face à la menace terroriste* », il définit une nécessité de différenciation entre « l'alarme incendie » et « l'alarme attentat intrusion ».

Ces éventuelles alertes devront être transmises aux services de police de la commune ainsi que sur les téléphones des responsables de sites et des autorités municipales. Ainsi, l'école maternelle et l'élémentaire Vessiot, le groupe scolaire de la Culasse et la crèche Silky Girdali seront équipés d'un système basé sur une technologie de radiomessagerie telle qu'utilisée par les pompiers ou le SAMU qui resterait fonctionnelle, et indépendante aux éventuelles perturbations des réseaux classiques (Wifi, GSM 4G).



C'est dans ce contexte que la municipalité a décidé d'équiper ses écoles et sa crèche municipale d'un système d'alerte spécifique au PPMS, incluant les options « intrusion », « confinement », « agression » et « demande d'assistance ».

Cette technologie qui repose sur le protocole POCSAG offre une instantanéité des transmissions ainsi qu'une diversité des supports émetteurs.

Toutes les classes seront équipées d'un émetteur/récepteur et les bureaux de direction auront un module « bouton panique ».

En fonction de leur configuration, les autres espaces dédiés aux enfants (salles polyvalentes, restaurants scolaires, salle informatique) seront équipés d'afficheurs de messages et/ou de « bouton panique ».

Une fois ce matériel déployé, nos services municipaux procéderont avec les enseignants et les enfants, à des exercices réguliers, au même titre que les « exercices incendie » qui sont organisés afin que tous adoptent les bons réflexes pour une sécurité optimale dans nos établissements scolaires.



Jeunesse

BIENTÔT, UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX DANS LE PARC J.B. D'ALBERTAS

INITIÉ PAR UNE VOLONTÉ MUNICIPALE FORTE, LA REQUALIFICATION DE L'AIRE DE JEUX DANS L'ENCEINTE DU PARC J.B. D'ALBERTAS EST EN COURS. RÉDIGÉ PAR LES ÉLUS DE LA COMMISSION MUNICIPALE DÉDIÉE À L'ENVIRONNEMENT, UN CAHIER DES CHARGES AMBITIEUX PROMET UN NOUVEL ESPACE LUDIQUE ET MODERNE QUI VIENDRA EN REMPLACEMENT DE L'EMBLÉMATIQUE ET HISTORIQUE « BÂTEAU ».

Les prescriptions établies ont été fournies à l'aménageur que la ville de Gémenos a mandaté pour la conception et le suivi de la réalisation de ce projet.

Les lignes et les attentes sont claires et ambitieuses à savoir :

UNE AIRE DE JEUX

DYNAMIQUE

Avec des structures favorisant la mobilité et le développement des petits gémenosiens. Des postures et des actions telles que sauter, escalader, courir et conserver son équilibre seront favorisées par cette nouvelle implantation.

UNE AIRE DE JEUX

INCLUSIVE

Avec des structures en partie accessibles et pensées pour les enfants en situation de handicap. Le partage, la tolérance et les échanges sont des valeurs fortes de notre commune et nos zones de jeux doivent être pensées pour tous les enfants sans exclusion.

UNE AIRE DE JEUX

ARCHITECTURALE

Avec une structure principale de grande taille pour émerveiller nos enfants et conserver le succès de notre ancien jeu en forme de bateau.



UNE AIRE DE JEUX

DURABLE

Avec un choix d'aménagements qualitatifs et modernes veillant à maximiser les revêtements les plus solides avec du sol souple, ou les plus écologiques avec des stabilisés aux liants végétaux pour conserver les qualités de perméabilité de nos sols.

UNE AIRE DE JEUX

MULTI-ÂGE

Avec une zone de jeux dédiée aux petits de 1 à 5 ans et une autre pour les plus grands, dédiée aux 6 à 12 ans.

Pour cette aire de jeux, il nous fallait également un thème fort et le choix s'est porté sur un thème aux couleurs de la forêt.

La forêt en écho bien entendu au patrimoine unique de notre commune tournée vers la nature, les paysages de Provence et la Sainte Baume.

Après de nombreux échanges qui auront permis de valider la qualité de ce projet municipal d'envergure avec l'aménageur, les détails techniques ont pu être définis et le projet d'aménagement validé.

L'AMÉNAGEUR A DÉSORMAIS POUR MISSION DE METTRE EN OEUVRE CES ATTENTES AVEC POUR OBJECTIF UNE INAUGURATION DE LA NOUVELLE AIRE DE JEUX AU PLUS TÔT, ET ON L'ESPÈRE, POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE.





Benjamin Mouranchon

Gaëlle Cassatelli

Lyla Jordane Hantz



Antoine Lupo



Lou Bernard

Conseil Municipal des Jeunes

GÉMENOS 2021



Charlotte Haines



Valentin Riehl



Cécilia Rocha



Lia Rose Pachoud



Ina Renault



Hugo Michel



Elora Michel



Soukaina Smati

Jeunesse

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE JEUNES ÉLUS POUR DE NOUVEAUX PROJETS À GÉMENOS

Le mandat des jeunes conseillers municipaux, élus en 2018, arrivant à son terme, tous les élèves de CM1 et CM2 de la commune ont été sensibilisés à cet engagement citoyen. En début d'année scolaire, nos animateurs jeunesse se sont donc rendus dans les écoles pour expliquer aux élèves quel était le rôle d'un jeune conseiller municipal et la marche à suivre pour déposer leur candidature.

Mais, les élections initialement prévues en novembre 2020 n'avaient malheureusement pas pu se tenir en raison des protocoles sanitaires en vigueur dans les écoles. La municipalité a donc attendu le mois de janvier pour relancer la campagne d'élection du Conseil Municipal des Jeunes avec le soutien de Mme Barthel, enseignante de CM1 à l'école élémentaire Vessiot.

Nos animateurs sont retournés dans les écoles pour finaliser le recueil des candidatures et aider les jeunes candidats à réaliser des affiches de campagne sur lesquelles ils expliquaient à leurs camarades leurs projets pour la ville.

Au menu entre autres : actions solidaires, projets écoresponsables, rencontres inter-école ou échanges intergénérationnels.

Les élections ont enfin pu avoir lieu le vendredi 12 février dans la salle polyvalente de l'école élémentaire Vessiot spécialement aménagée pour l'occasion: bulletins de vote, urnes, isolements et conseillers municipaux « séniors » attendaient les votants. Après un rappel des règles de vote exposées par les élus (prendre au moins 3 bulletins, se rendre dans l'isoloir pour choisir 2 camarades et revenir déposer les bulletins dans l'urne), tous les élèves des classes de CM1 et CM2 se sont succédé pour exprimer leur suffrage. Le dépouillement a eu lieu l'après-midi même, en présence de nombreux élèves. À l'issue de celui-ci, c'est 13 nouveaux jeunes conseillers municipaux qui ont été élus.

Ils seront officiellement investis dans leur fonction, par Mr le Maire, lors d'un conseil municipal junior spécial le 13 mars. À cette occasion, un kit du jeune élu leur sera remis.



FÉLICITATIONS À :

LOU BERNARD, LYLA-JORDAN HURTIS, ÉLORA MICHEL,
LYA-ROSE PACHOUD, TIA RENAUX, VALENTIN RIEHL,
SÉRÉNA ROCHA ET GAËLLE SASSATELLI POUR LES CM1

CHARLOTTE HAMES, ANTOINE LUPO, HUGO MICHEL,
BENJAMIN MOURACHON ET SOUKAÏNA SMATI POUR LES CM2.



Environnement

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

LA MUNICIPALITÉ MET TOUT EN ŒUVRE AFIN DE VEILLER À LA SALUBRITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES PUBLICS. MALGRÉ LES EFFORTS DÉPLOYÉS, NOUS CONSTATONS QUE PARFOIS, L'INCIVISME DES UNS PEUT GÂCHER LE QUOTIDIEN DES AUTRES.

DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES SONT À ADOPTER ET DANS LE CAS CONTRAIRE, APRÈS LA PRÉVENTION ET LA SENSIBILISATION, LES SERVICES DE LA POLICE MUNICIPALE SERONT CONTRAINTS DE PASSER À LA RÉPRESSION EN VERBALISANT LES CONTREVENANTS.



RÉSIDUS DE « PAUSE DÉJEUNER »

Nous remarquons avec regret, notamment aux abords du collège et du lycée, que trop souvent, nos jeunes gémenosiens ne prennent pas la peine de faire quelques mètres pour aller jusqu'à la poubelle pour y déposer leurs déchets.

Nous remercions les parents de bien vouloir sensibiliser leurs enfants.



DÉJECTIONS CANINES



Malgré le fait que la municipalité investisse régulièrement dans l'achat de toutounet, de trop nombreux propriétaires de chien ne les utilisent pas et laissent les déjections de leur animal sur l'espace public.

C'est interdit et passible de 35 € d'amende.



MÉGOTS DE CIGARETTES

La municipalité, avec l'aide du conseil de territoire, installe de nombreuses poubelles intégrant des cendriers. Nous vous remercions de bien vouloir les utiliser afin d'éviter que nos sols et nos pelouses soient jonchés de mégots.



Si vous le jugez nécessaire, contactez la Mairie pour solliciter l'installation d'une poubelle là où elle manquerait.

Avec l'accord et le soutien du Conseil de territoire, nous tenterons de pallier ce manque.

N° : 04 42 32 89 00



Environnement

DÉPÔT SAUVAGE

Les containers dédiés aux ordures ménagères sont exclusivement destinés à cet effet. Il est interdit d'y jeter autre chose que les poubelles domestiques d'ordures ménagères.

Si vous y déposez autre chose ou si vous mettez les sacs poubelles à côté du container, c'est interdit et passible de 68 € d'amende.



De même, les administrés qui doivent déposer leur poubelle sur la voie publique pour le ramassage sont tenus de respecter les jours et les horaires de passage sous peine d'une amende de 35 €

Concernant les abandons ou dépôts de déchets, ordures, matériaux, avec utilisation d'un véhicule (notamment dans nos collines), l'amende est de 1500€ avec confiscation du véhicule ainsi qu'une éventuelle convocation au tribunal.



DÉCHETTERIE

En dehors des ordures ménagères, vous pouvez être amenés à jeter diverses choses. La déchetterie est là pour ça.

Elle accepte :

les encombrants (électroménager et mobilier hors d'usage), les métaux, déchets verts, bois, gravats, papiers-cartons, huiles de vidange, piles, déchets ménagers spéciaux (huiles de friture, bombes aérosol, peintures, vernis) et pneus sans jantes.

Elle ne prend pas :

les ampoules, les souches d'arbres, l'amiante.

Ouverte du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Son numéro de téléphone est le suivant : 06 48 58 01 95

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la déchetterie, un service d'enlèvement des encombrants est également à votre disposition au 04 95 09 59 48.

Pour l'année 2021, les rendez-vous pour les enlèvements d'encombrants sont les 30/03 - 27/04 - 25/05 - 29/06 - 20/07 - 31/08 - 28/09 - 26/10 - 30/11 et 14/12



Économie

PACI : UNE STRUCTURE AU SERVICE DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

LE PACI EST UNE ASSOCIATION INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE, COMMUNES DE LA CIOTAT ET GÉMENOS. IL EST CONSTITUÉ DE 7 SALARIÉS ET DE PLUS DE 100 BÉNÉVOLES PROFESSIONNELS.



QUELLES SONT LES MISSIONS DU PACI ?

L'accompagnement des projets de création ou reprise d'entreprise (conseils et montage des business plans) pour tout entrepreneur quelle que soit sa structure et son importance.

L'expertise des projets par des professionnels réunis en commission Le soutien financier des projets au travers de prêts à 0% qui viennent aider la mobilisation de financements bancaires.

L'appui au développement et la mise en réseau des entrepreneurs au sein de la communauté du PACI et de son écosystème partenarial.

LES ACTIONS EN 2020

En 2020, le PACI a soutenu, en partenariat avec la ville de Gémenos, 9 entreprises via un prêt d'honneur, pour 19 emplois créés et 98 000 € de prêts d'honneur.

Pour l'activité COVID RÉSISTANCE, 12 entreprises ont été aidées face à la crise du Covid, pour 73 000 € de prêt Covid Résistance et 24 emplois ont pu être conservés à l'initiative du Conseil Régional Sud, de son Président Renaud MUSELIER et de l'abondement de la Municipalité de Gémenos.

POUR L'ANNÉE 2021

Les objectifs du PACI sont de soutenir la création, la reprise et le développement de 200 entreprises pour 2,18 M€ de prêts d'honneur accordés et 400 emplois créés ou maintenus sur notre territoire.

Pour ce faire et dans le cadre du plan France Relance, le PACI a signé un accord avec la BPI pour accompagner, expertiser et accorder des prêts pour le compte de la Banque Publique d'Investissement.

A savoir des prêts d'honneur BPI création ou reprise pouvant atteindre 80 000 € à taux 0% en complément d'un prêt d'honneur du PACI ou des prêts BPI renfort de 30 000 € maximum ou BPI rebond de 300 000€ à taux 0% pour permettant aux entreprises de renforcer leurs fonds propres et traverser la conjoncture.

En illustration, le portrait d'une jeune entreprise du parc d'activité soutenue lors de sa création en 2019, qui a obtenu un prêt d'honneur du PACI et vient de décrocher un prêt Rebond de la BPI.

PORTRAIT

LA SOCIÉTÉ « TONER ET CIE »



Société créée sur Gémenos en mai 2019.

Le siège social est situé au 175 Avenue du Col de l'Ange.

L'entreprise dispose actuellement d'une équipe de 11 salariés.

TONER ET CIE commercialise toutes sortes de consommables d'impression pour imprimantes laser, jet d'encre, matricielles, photocopieurs et autres systèmes d'impressions spécifiques.

C'est une entreprise en fort développement depuis sa création.

PACI EST À VOTRE ÉCOUTE POUR TOUT RENSEIGNEMENT :



Actipôle - 225 Avenue de Jouques BP 1142
13482 AUBAGNE Cedex

Tel : 04.42.70.13.15 - contact@paci13.com

／ Solidarité ／

LES COLLÉGIENS ONT DU CŒUR !



Le 18 février, au collège Jean de la Fontaine avait lieu la remise du chèque correspondant à ce que les élèves ont récolté en décembre au profit du Téléthon 2020.

RÉSULTATS DE LA TOMBOLA TÉLÉTHON DU 19 DÉCEMBRE

Félicitations au numéro **00430**
qui remporte le séjour au Ever
Eden Beach Resort & Spa ****



Les autres lots ont été gagnés par les numéros :
**00584, 00236, 00521, 00021, 01231, 00110,
00119, 00109, 00111**



Christian Naucelle pour qui ce sera la dernière participation en tant que Principal du collège, pour cause de départ en retraite, a tenu à mettre en avant l'ensemble des forces vives de cette opération caritative.

Unis autour d'un projet de vente de viennoiseries au profit du Téléthon, les élèves du Conseil de Vie Collégienne étaient encadrés par Fiona et Julien qui réalisent un Service Civique au collège ainsi que M. Aradj, conseiller principal d'orientation et coordonnateur des acteurs de cette initiative.

Si le foyer Socio-éducatif du collège a mis sa pierre à l'édifice en finançant une partie des achats et les agents du collège en s'occupant de la cuisson des viennoiseries, il fallait aussi compter sur l'implication d'Annie Thiers, Maguy Curt et Josette Laguette qui se sont portées volontaires autour de Michèle Andréani pour vendre les viennoiseries. L'entreprise Sogeres a également fourni, comme chaque année, 1000 petits pains.

CE TÉLÉTHON 2020 AURA PERMIS DE RÉCOLTER PRÈS DE 16 000 € MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE.

Il faut remercier les mamies qui ont aidé à la découpe des coupons de tissus, avec lesquels Madame Lucie Tellenne-Brunel a réalisé le masque Géant qui était apposé sur la façade de la Mairie.

Sans oublier les enfants des écoles élémentaire et maternelle Culasse et élémentaire Vessiot qui ont acheté leur coupon à 3.00€ ainsi que le Rotary et La Casa des 2 Saveurs pour la vente du couscous en drive.



**MALGRÉ UN CONTEXTE SANITAIRE CONTRAINT,
CETTE BELLE INITIATIVE, PAR L'ACTION DE TOUS CES
BÉNÉVOLES AU GRAND CŒUR A PERMIS DE SIGNER
UN CHÈQUE DE 3200 € AU PROFIT DE L'AFM TÉLÉTHON.**

Vie pratique



MAIRIE : 04 42 32 89 00
(8h30-12h15 / 13h30-17h00)

En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture, votre appel est automatiquement transféré à la Police Municipale.

POLICE MUNICIPALE : 04 42 32 89 08

GENDARMERIE NATIONALE : 04 42 82 90 17

SERVICE TECHNIQUE : 04 42 32 89 00

DEMANDE MÉTROPOLE : 0800949408
(déchets, encombrants, voirie)

EAU ET ASSAINISSEMENT :
SIBAM SECRÉTARIAT 04 42 04 65 43
SIBAM ASTREINTE 06 14 09 14 46

URGENCE MÉDICALE : 15

URGENCE DENTAIRE : 0 892 566 766
(dim. et jours fériés)

POMPIERS : 18

ECLAIRAGE PUBLIC : 0800 746 948

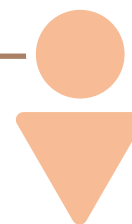
URGENCE GAZ NATUREL : 0800 47 33 33

TRANSPORT À LA DEMANDE : 0800 857 495
(TAD)

MOBI MÉTROPOLE : 04 91 10 59 00

TAXI : 0 630 630 630
(tous transports dont médicalisés)

DÉCHETTERIE : 04 42 32 24 21



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LA BIENVENUE À :

Luna DOUBLET	02/02/2021
Kessy ARIS	17/02/2021
Gino GIANGRANDE	18/02/2021



DÉCÈS

NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Jeannine MAZZETTI	02/02/2021
Bernard MONTAGNE	08/02/2021
Claude BARTOLOMEI	13/02/2021
Bernard COUETTE	13/02/2021
Jacqueline VALADE	13/02/2021
Paulette TROYON	14/02/2021
Florent POTIER	14/02/2021
Régine ARNERA	19/02/2021
Yvette GLEIZE	20/02/2021



Agenda

FESTIVAL LES ARTS VERTS - 2021



BENJAMIN BIOLAY



©Mathieu-Cesar

DATE À VENIR

PATRICK FIORI



©Eric Vernazobres

DATE À VENIR

ZAZIE



©Laurent Seroussi

LE 31 JUILLET 2021

PROGRAMMATION COMPLÈTE À VENIR...

MARCHÉ DE CRÉATEURS & VIDE ATELIER CRÉATIF
DIMANCHE 29/03 DE 10H À 18H SOUS LA HALLE COUVERTE





A la découverte

du **Printemps**

VACANCES DU 26 AVRIL AU 07 MAI

Au programme :

Visite de la ferme pédagogique d'Auriol
Ballade à la Fond de Mai
Trampoline à Full In Park
Chasse au trésor
Et plus encore !

Inscriptions du 29 mars au 23 avril via le Portail Familles
www.mairie-gemenos.fr
Service Enfance : 04.43.32.71.45